

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2009

Réception par le Prefet : 06/07/2009

Publication : 10/07/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-10-7-1

Séance du vendredi 3 juillet 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

AIDE AUX PUBLICATIONS ANNUELLES DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE D'ALSACE

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde, à 32 Sociétés d'Histoire pour 34 ouvrages, selon la liste jointe en annexe au rapport, une subvention pour un montant total de 41 169 Euros.
- Précise que les crédits nécessaires figurent au budget départemental au chapitre 65, nature 6574, fonction 312, opération 2009-D741-9999.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions